



## SÉZANNE

La carte géologique au 1/50.000  
SÉZANNE est recouverte par les coupures suivantes  
de la carte géologique de la France au 1/80.000 :  
à l'est : ARCIS (n° 67)  
à l'ouest : PROVINS (n° 66)

MONTMIRAIL	MONTMORT	VERTUS
ESTERNAY	SÉZANNE	FÈRE- CHAMPENOISE
PROVINS	ROMILLY SUR-SEINE	ARCIS SUR-AUBE

CARTE  
GÉOLOGIQUE  
AU  
1/50 000

MINISTÈRE  
DE L'INDUSTRIE

# SÉZANNE

XXVII-15

SERVICE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE DE LA FRANCE  
62, Boulevard St-Michel — Paris 6<sup>e</sup>



# NOTICE EXPLICATIVE

---

## INTRODUCTION

La feuille de Sézanne comprend deux zones bien distinctes. A l'Est et au Sud, c'est le domaine de la craie, qui donne naissance à une région ondulée et sèche, faisant partie de la Champagne. Au Nord-Ouest et à l'Ouest, la falaise d'Ile-de-France domine la plaine crayeuse d'une centaine de mètres et constitue le rebord oriental du plateau de la Brie.

## DESCRIPTION SOMMAIRE DES TERRAINS

**X. Remblais.** Ce sont soit des remblais provenant du percement du tunnel ferroviaire de Vindey, soit des remblais de surélévation (Gare de Sézanne).

**E. Dépôts de pentes et éboulis.** Les éboulis sont surtout importants en bordure de la falaise tertiaire où l'Yprésien est éboulé sur la craie et a pu être entraîné assez loin; ils sont essentiellement formés de grès cuisiers, de grès ferrugineux et de silex du Sparnacien.

Plus au Sud et à l'Est, les éboulis sont mélangés à l'argile de décalcification de la craie, aux silex de la craie et aux produits de démantèlement de celle-ci. Ils donnent alors une terre rouge, avec éléments hétérogènes (grès, silex), très caractéristique (Rougemont, les Terres Rouges).

Parfois, ces éboulis contiennent des blocs de meulière sannoisienne (mont Août).

L'ensemble étant toujours très mélangé, il est difficile de distinguer les formations éluviales autochtones provenant de la craie, des formations proprement colluviales allochtones.

Cette distinction a cependant pu être faite dans certains cas : éboulis de Sannoisien, d'Yprésien ou de Thanétien sur la craie (ces éboulis sont alors représentés par des points de la couleur de l'étage d'origine).

**Fz. Alluvions modernes.** Les alluvions modernes couvrent tous les fonds de vallée occupés par des cours d'eau.

Formées de sables et de cailloutis, elles sont souvent argilo-sableuses, limoneuses ou tourbeuses. Des dépôts de tourbe ont été observés dans les vallées du Ru des Auges, de la Pleurre, de la Superbe (exploitation abandonnée depuis 1919) et dans le bois du Buisson Renard.

**Fy. Alluvions anciennes.** Les alluvions anciennes sont très importantes et recouvrent la craie sur une surface beaucoup plus grande qu'il n'était indiqué sur les cartes précédentes (feuille Arcis-sur-Aube au 1/80 000), en particulier au Sud-Est.

Elles comprennent deux faciès différents, la grave et la groize.

**La grave** est un mélange de sables et cailloutis empruntés surtout au Jurassique, souvent sans aucun élément argileux ou marneux, avec stratification entrecroisée.

Cette formation qui se trouve surtout dans les vallées principales peut

atteindre 5 m d'épaisseur et se rencontrer à une cote assez élevée (108 m au sud de Linthelles).

Fréquemment la grave est recouverte par 20 à 40 cm d'une formation crayeuse d'origine secondaire et l'on observe alors la coupe suivante, de haut en bas : terre végétale 5 à 40 cm, zone crayeuse à débit marqué 20 à 40 cm, grave.

**La groize** est formée d'éléments empruntés à la craie et se présente sous forme de graviers de craie mélangés à des sables calcaires généralement repris dans un ciment crayeux plus ou moins plastique.

Cette formation, dont la couleur varie généralement du beige au jaunâtre, recouvre sur de grandes surfaces, les plateaux de craie à l'est et au sud-est de Sézanne. Son épaisseur peut atteindre 2 m.

**FP. Groize des plateaux.** Entre les vallées du Ru de Choisel et de la rivière la Superbe (zone sud-est de la feuille Sézanne) on observe au sud-ouest de l'Aérodrome de Marigny et à l'est de la Chapelle-Lasson deux grandes zones où la groize, peu épaisse, est plus crayeuse et plus blanche.

**LP. Limon des plateaux.** La partie nord-ouest de la feuille, qui représente l'extrémité orientale de la Brie, est recouverte par endroits de limons.

Ces limons, généralement à tendance argileuse lorsqu'ils sont liés à l'argile à meulière, peuvent être plus sableux lorsqu'ils sont en relation avec les affleurements de Sables et grès de Fontainebleau.

A sa partie inférieure, le limon passe à une argile sableuse rouge ou grise qui était utilisée autrefois pour la fabrication de briques (Broyes).

**LV. Limon de comblement des fonds de vallées.** Dans les vallées sèches de la craie, on observe une formation limoneuse, parfois légèrement argileuse et humide. Ce limon est accumulé par les eaux météoriques lessivant les reliefs voisins.

**g2. Stampien. Sables et grès de Fontainebleau.** Cette formation est représentée par des affleurements relativement importants localisés au nord de Sézanne; dans la région de Lachy où apparaissent des sables et dans le bois du Haut-des-Grès (nord de Allemant) où l'on rencontre des blocs de grès.

Mais il est très fréquent que l'on trouve ailleurs des blocs épars de grès de Fontainebleau. Ces blocs de plus ou moins grande dimension (20 cm à 2 m de diamètre) s'observent souvent sur la craie surtout à l'époque des labours. Ce sont les « pierres traînantes ». Dans la région de Lachy, ces blocs sont très abondants et leur présence a été signalée sur la carte par des points de la couleur du Stampien.

**g1b. Sannoisien supérieur. Meulières de Brie.** Le Sannoisien supérieur déborde largement les assises inférieures de l'Éocène et même la limite actuelle de la falaise.

Suivant les cas, il repose sur le Ludien, le Bartonien, l'Yprésien ou même la craie (mont Août).

Il se présente sous le faciès « Meulières de Brie », constitué par des blocs parfois très gros, de meulière, empâtés dans une argile de décalcification jaune ou rouge. Souvent on ne peut observer que le stade ultime de la décalcification représenté par des silex dont les dimensions sont parfois très grandes.

Lorsqu'elle forme une dalle, la meulière a donné lieu à des exploitations assez actives pour moellons et empierrement des routes; ailleurs, le ramassage des blocs en surface était couramment pratiqué.

**g1a. Sannoisien inférieur. Argiles vertes.** Les Argiles vertes s'arrêtent bien avant la falaise et n'affleurent pas au delà de la vallée du Grand Morin sauf au sud-ouest de Sézanne.

Elles ne sont visibles que d'une manière discontinue à la base de la Meulière de Brie, étant masquées par les argiles de décalcification de celle-ci.

Elles affleurent plus régulièrement à l'ouest de la forêt de la Traconne où elles constituent une zone déprimée marécageuse.

Le faciès typique des Argiles vertes ne s'observe guère que dans quelques carrières où il est d'ailleurs peu épais (0,50 m à 1 m). Bien que peu épais, ce niveau argileux joue un rôle hydrogéologique important, particulièrement dans la forêt de la Traconne (sources, marécages, support du réseau hydrographique).

**e7. Ludien. Calcaire de Champigny.** Au nord de Sézanne et entre Barbonne-Fayel et Chantemerle, le Ludien n'atteint pas toujours la falaise d'Ile-de-France, soit qu'il reste en retrait par rapport à l'Yprésien, soit que les limons de plateaux le masquent.

Il affleure sur le plateau de la Brie dans les vallées du Grand Morin, de la Noue et de leurs affluents.

Entre Chantemerle et l'extrémité occidentale de la feuille, il constitue la bordure relevée du plateau de la Traconne avec un plongement nord devenant nord-est et s'atténuant vers l'Ouest.

Les marnes à *Pholadomya ludensis* n'atteignent pas la falaise, le « Calcaire de Champigny » repose suivant les cas, sur le Calcaire de Saint-Ouen, sur le Lutétien continental ou sur l'Yprésien.

Il est représenté par des calcaires blancs, siliceux, qui ne se distinguent généralement de la Meulière de Brie que par une meulièrement moins poussée, ayant respecté quelques noyaux calcaires et par des intercalations de marnes claires (travaux d'adduction d'eau, route Broyes-Lachy).

**e6. Bartonien. Calcaire de Saint-Ouen.** Le Bartonien est représenté par des calcaires lacustres pouvant être légèrement silicifiés vers le sommet. Des calcaires blancs ou jaunâtres, grumeleux, parfois cristallins dominent au nord de Sézanne, tandis qu'au Sud le faciès marneux devient dominant.

On y a trouvé quelques empreintes de Limnées et de *Cyclostoma mumia*.

Ce calcaire est parfois encadré par des Argiles vertes peu épaisses (carrières Larigot au nord de Sézanne et Meix-Saint-Époing) dont le niveau inférieur repose sur les grès quartzites cuisins.

Le Bartonien apparaît légèrement en retrait par rapport aux dépôts yprésiens à Allemant où il n'atteint pas l'extrémité orientale de la falaise, ainsi qu'au Sud où il s'arrête à Barbonne-Fayel pour ne réapparaître que sur la feuille Provins, à l'Ouest.

Il prend néanmoins une part prépondérante dans la formation de la falaise d'Ile-de-France et il affleure plus à l'Ouest dans la vallée du Grand Morin et de façon plus limitée, dans la vallée de la Noue.

En l'absence des marnes à *Pholadomya ludensis*, la limite supérieure du Bartonien est parfois plus ou moins hypothétique. Elle est souvent précisée par la présence au sommet d'un niveau de calcite fibreuse qui constitue un banc repère assez continu.

**e5. Lutétien continental.** Le Lutétien apparaît sous forme de deux lambeaux dans l'angle sud-ouest de la feuille (à Chantemerle et à Bethon), où il se présente sous le faciès de calcaire lacustre du type Provins, à cassure conchoïdale avec intercalations de marnes.

Dans la carrière du four à chaux, près de Sézanne, a été signalé un lit de calcaire coquillier à *Potamides lapidum*. Ce niveau n'a pas été retrouvé et n'a pu être localisé sur la carte.

**e3-4. Yprésien. Argile plastique. Sables et Grès.** L'établissement de successions stratigraphiques dans l'Yprésien se heurte à la variété des faciès et à la fréquence des passages latéraux.

Il est néanmoins possible, dans certaines carrières, de différencier les faciès de l'Yprésien supérieur et ceux de l'Yprésien inférieur, surtout lorsque l'élément argileux est peu développé dans le premier.

**e4. Yprésien supérieur (Cuisien).** Il est essentiellement représenté par une formation argilo-sableuse dont la teinte généralement claire, saumonée, blanchâtre ou beige s'oppose aux colorations plus vives du Sparnacien. Cette formation passe à un faciès sablo-argileux réfractaire, le « pisé », typique dans la région de Sézanne où il a été exploité.

En certains points (talus de la route à l'entrée de la carrière Larigot au nord de Sézanne, carrière Fortin à Bois-Guillaume à l'ouest de Sézanne) apparaissent des lentilles de sables roux, grossiers, parfois à ciment ou à oolithes ferrugineux qui ont livré *Teredina personata*, des écailles de *Lepidosteus* et des débris de Tortues. Ces sables sont assimilés aux sables à Unios et Térédines des environs d'Épernay.

Cet ensemble est surmonté par une dalle de grès quartzite (0,20 à 0,50 m) dont la position stratigraphique constante indique le sommet du Cuisien. Discontinue et fréquemment démantelée, cette dalle n'apparaît qu'à la faveur des carrières mais on en trouve des blocs de grande taille tout au long de la falaise et même parfois à d'assez grandes distances de celle-ci.

C'est un grès fin, dur, à cassure nette, lustrée, de couleur gris bleuté qui va du grès-quartzite au quartzite-grès.

Associée à ces grès ou située immédiatement au-dessous, on peut localement observer une argile marbrée claire.

**e3. Yprésien inférieur, Sparnacien.** Sous les niveaux sableux et argilo-sableux du Cuisien apparaissent dans la région de Sézanne, des argiles plastiques d'une puissance de 8 à 10 mètres qui font l'objet d'une active exploitation pour produits réfractaires et céramiques.

Ces argiles, généralement de couleur grise, bleue ou violette, montrent des variations latérales de faciès très brusques. Elles passent, en l'espace de quelques décimètres, à des sables argileux et des sables caractérisés par leur coloration vive (carrière de Rougecoq au Meix-Saint-Époing).

Ces sables ont été autrefois exploités dans des carrières actuellement abandonnées (la Regouffre à l'est de la route Sézanne—Broyes, les Cabarets à 2 km à l'ouest de Sézanne, au sud-est de Mœurs).

Sous ce groupe argilo-sableux, on observe dans la carrière de Sans-Souci (2 km au nord de Sézanne) des niveaux ferruginisés (observés également au nord d'Allemant) et au niveau à lignite. Ce niveau de lignite a donné lieu à des exploitations sur la feuille Montmort et peut être rattaché au « cendrier » de la région parisienne.

Au sud de Sézanne et jusqu'à la limite sud-ouest de la feuille, le faciès des argiles plastiques fait place à des niveaux sableux à caractère fluviatile. Ce sont des sables jaunes ou roux, à stratification entrecroisée avec intercalations de sables grossiers pouvant donner des niveaux ferrugineux indurés.

En l'absence de niveau repère, il est difficile de préciser leur position;

on peut penser qu'ils occupent le niveau des argiles plastiques des environs de Sézanne.

Les niveaux inférieurs de ces sables contiennent des galets de silex de forme sphérique ou ovoïde qui sont particulièrement abondants à Chantemerle où ils semblent représenter un faciès latéral des sables exploités dans cette localité. Ces galets se retrouvent en abondance dans les produits de colluvionnement au pied de la falaise, qui masquent souvent le contact de l'Yprésien et de la craie.

La position stratigraphique de ces galets n'est pas connue avec certitude et par ses observations sur la feuille Provins, L. Feugueur est tenté de rattacher ces dépôts fluviatiles au Thanétien.

En l'absence d'arguments déterminants, ces niveaux à galets ont été réunis à l'Yprésien inférieur.

**e2. Thanétien. Travertin de Sézanne et Sables à galets.** Sous son faciès classique de travertin de Sézanne, le Thanétien est limité aux seuls affleurements de la Montagne des Grottes au nord-est de Sézanne.

On y trouve une flore à affinités tropicales comprenant des Hépatiques (*Marchantia sezannensis*), des Fougères (*Alsophila thelypteroides*), de grands Lauriers (*Sassafras primigenium*), des Noyers (*Juglandites peramplus*), des Tilleuls, des Magnolias, des Araliacées (*Aralia sezannensis*), une Vigne (*Vitis sezannensis*) et un Lierre (*Hedera prisca*); des fleurs et des Crustacés (*Heterosphaeroma*, *Astacus edwardsi*); on y a signalé en outre la présence du *Simæodosaurus*, Reptile rhynchocéphale de l'Éocène inférieur.

Ce travertin a pu être rapporté au Thanétien par la découverte de fossiles lacustres équivalents à ceux du Calcaire de Rilly (*Physa gigantea*, *Paludina aspersa*, *Helix hemisphaerica*, *Pupa sinuata*, *Pupa bulinoides*, *Clausilia exarata*).

Les sables à galets qui, à Sézanne, sont directement liés au Thanétien constitueraient un faciès latéral fluviatile, de celui-ci.

A la limite occidentale de la feuille, à l'est de Bethon dans une carrière abandonnée, affleurent des dépôts fluviatiles détritiques constitués par des sables plus ou moins grossiers contenant de nombreux galets de silex noirs. Des débris végétaux ont été trouvés à la base de la série.

**c5-6. Campanien - Santonien. Craie à Bélemnites et craie à *Micraster*.** La craie occupe la plus grande partie de la feuille Sézanne et constitue toute la région à l'est et au sud de la falaise tertiaire, mais elle est souvent masquée soit par les éboulis de la falaise, soit par les dépôts de pente, soit par les alluvions anciennes.

On y observe deux types de morphologie : les flancs est des collines sont en pente douce et souvent recouverts d'éboulis, tandis que les flancs ouest et sud sont plus abrupts.

Le sommet de la craie a été érodé avant d'être recouvert par le Thanétien et la Sparnacien et on peut observer des remplissages d'anciens vallons et de poches par les formations sus-jacentes (nord de Sézanne, Barbonne, Bethon, Chantemerle).

La surface actuelle est, au moins partiellement, une surface d'érosion fossile dégagée.

La craie peut être massive ou se débiter en plaquettes, elle peut être dure (niveau supérieur induré et ne tachant pas les doigts à Allemant) ou marneuse, mais ces différences lithologiques correspondent davantage à des passages latéraux de faciès qu'à des successions stratigraphiques. On

observe de nombreux silex, parfois alignés en lits discontinus et des nodules de pyrite et marcassite (pouvant peser jusqu'à 5 kg).

Les faciès de la craie à *Belemnitelles* et de la craie à *Micraster* étant pratiquement identiques et les fossiles caractéristiques étant localisés et rares, les différents niveaux n'ont pas été cartographiés sous une rubrique différente.

Cependant l'étude de la microfaune, effectuée par P. Marie et dont les déterminations sont données ci-dessous, a permis d'esquisser une limite schématique entre la craie à *Micraster*, la craie du Campanien inférieur à *Actinocamax quadratus* et la craie du Campanien supérieur à *Belemnitella mucronata*. Ces limites sont figurées sur la carte par un trait rouge.

#### **c6b. Craie à *Belemnitella mucronata*.**

*Cribrospirella difformis* Lamarck, *Lituela nauiloidea* Lamarck, *Heterostomella rugosa* d'Orbigny, *Flabellina radiata* d'Orbigny (partie moyenne), *Fl. pulchella* d'Orbigny (extrême sommet), *Fl. sp.* (extrême base), *Bolivinoïdes decorata* Parker-Jones, *B. delicatula* Cushman, *B. ellipsodecorata* Goel, *B. pustulodecorata* Goel, *B. rhombodecorata* Goel, *Reussella buliminoides* Brotzen (base), *Pseudovalvulineria clementiana* d'Orbigny, *Gavelinopsis monterelensis* Marie, *G. voltziana* d'Orbigny, *Globorotalites meudonensis* Goel (extrême sommet), *Gl. micheliniana* d'Orbigny (extrême base), *Biglobigerinella biforaminate* Hofker.

#### **c6a. Craie à *Actinocamax quadratus*.**

*Pseudolituela æqualis* Roemer, *Arenobulimina pseudorbigny* Marie, *Heterostomella carinata* Franke, *H. leopolitana* Olszewski, *Flabellina baudouiniana* d'Orbigny, *Fl. sp.* (extrême sommet), *Bolivinoïdes strigillata* Chapman, *Reussella buliminoides* Brotzen, *R. szajnochæ* Grzybowski, *Stensioina exsculpta* Reuss, *St. aspera* Hofker, *St. infirma* Hofker, *St. pommerana* var. *juvenilis* Hofker, *Pseudovalvulineria brotzani* Goel, *Ps. cristata* Goel, *Ps. glabra* Goel, *Ps. hiltermanni* Goel, *Ps. mariei* Goel, *Ps. trochus* Goel, *Ps. verrucosa* Goel, *Gavelinella lorneiana* d'Orbigny, *G. stelligera* Marie, *G. thalmani* Brotzen.

#### **c5. Craie à *Micraster*.**

*Bulbophragmium irregulare* Roemer, *Haplophragmium fœdissimum* Reuss, *Heterostomella carinata* Franke, *Orbignyina concava* Marie, *Plectina chapmani* Franke, *Arenobulimina elephantina* n. sp., *Flabellina ornata* Reuss, *Stensioina lævigata* n. sp.

### REMARQUES STRATIGRAPHIQUES ET TECTONIQUES

Les assises tertiaires sont inclinées vers l'Ouest. Elles sont affectées par des ondulations SE-NW de valeur inégale :

— à l'extrémité sud-ouest de la feuille, l'anticlinal de Fontaine-Denis semble se prolonger dans la craie par les hauteurs du mont Aigu. Il affecte de façon très nette la cote du toit du Sparnacien (190 à Chantemerle, 210 à Fontaine-Denis). Vers le Nord-Ouest, il passe sensiblement par l'Étoile dans la forêt de la Traconne;

— vers le Nord un large synclinal, dont l'axe passe entre Sézanne et Vindey, lui succède et abaisse la cote du toit du Sparnacien à 180;

— enfin, l'anticlinal d'Allemant amène le sommet du Sparnacien à 210 m à Broyes et 215 m à Allemant. Il semble se prolonger dans la craie par le mont Chalmont et par une zone d'éboulis de l'Yprésien.

## HYDROGÉOLOGIE

Deux régions hydrogéologiques s'opposent sur la feuille Sézanne : le plateau tertiaire à l'Ouest et au Nord-Ouest, la plaine crayeuse à l'Est et au Sud.

### **Eaux superficielles.**

*Sur le plateau tertiaire*, les argiles à meulière supportent quelques mares peu importantes.

Dans la forêt de la Traconne, les argiles vertes constituent le support des cours d'eau et des zones marécageuses. Enfin le Grand Morin qui draine le plateau coule sur les argiles sparnaciennes.

*Sur la craie* : les eaux s'infiltrent dans les fissures et sont retenues localement par des niveaux plus marneux et à plus grande profondeur par la craie marneuse du Turonien.

Elles peuvent aussi entrer dans les zones d'attraction des courants qui drainent les eaux percolées vers les vallées principales.

Les vallées de la craie sont orientées vers le Sud et l'Est alors que les vallées sur le plateau tertiaire sont orientées vers l'Ouest et le Nord.

*Sur les alluvions modernes* s'installent des zones inondables, humides et parfois marécageuses, occupées par quelques pâturages et surtout par des peupleraies et des taillis.

### **Eaux souterraines.**

*Sur le plateau tertiaire*, la position des niveaux perméables conditionne l'hydrogéologie. Les niveaux argileux du Sannoisien supérieur et inférieur peuvent donner naissance à de petites nappes sans importance.

Les argiles du Sparnacien jouent par contre un rôle primordial. Elles déterminent la nappe des sables cuisien qui alimente la plupart des puits du plateau. Lorsqu'elle est recoupée par la topographie (falaise de l'Île-de-France et surtout vallée du Grand Morin) la nappe des sables cuisien donne naissance à une ligne de sources. Dans les carrières d'exploitation d'argile plastique, cette nappe alimente des sources qui sont à l'origine des mares occupant les points bas des carrières abandonnées.

*Dans la craie*, les puits et sondages ont généralement des débits assez faibles, fonction de la fissuration à cet endroit.

Les meilleurs sites sont dans les vallons secs lorsque ceux-ci prolongent un réseau hydrographique de surface.

*Les alluvions anciennes des vallées principales* contiennent une nappe importante qui se prolonge dans la craie avoisinante et assure l'alimentation de nombreux villages (vallée du Ru de Choisel et vallée de la Superbe).

## USAGES INDUSTRIELS

Les matériaux exploités sur la feuille Sézanne sont les sables et cailloutis des alluvions anciennes, les quartzites et sables du Cuisien, l'argile plastique du Sparnacien et la craie.

Dans les alluvions anciennes et modernes, les exploitations des sables et cailloutis (grave) restent dispersées et de petite envergure et ne servent qu'aux besoins locaux.



Il faut signaler une importante exploitation, abandonnée, de tourbe, dans la vallée de la Superbe au nord-ouest de Courcemain.

La meulière a donné lieu à des exploitations pour utilisation locale.

Les grès quartzites du Cuisien furent exploités autrefois pour le pavage et la construction.

Les sables cuisien ne sont plus exploités actuellement, mais autrefois d'importantes carrières furent ouvertes à ce niveau (les Cabarets au SE de Mœurs, le Regouffre au NE de Sézanne).

Les galets de silex ont été jadis exploités pour l'empierrement des chemins.

Les argiles du Sparnacien ont aussi été activement exploitées pour les produits réfractaires. Mais actuellement, les seules exploitations mécanisées sont celles de Verdey (exploitation souterraine) et du Meix-Saint-Époing (carrière à ciel ouvert).

La craie fait l'objet d'exploitations artisanales en de nombreux endroits pour chauler certains champs et pour recharger les chemins de terre; généralement chaque village possède sa petite carrière de craie pour les besoins locaux (fondations, caves, cours et chemins).

#### CULTURES

Sur la craie, les cultures (céréales et, vers le SE, betteraves) sont intensives et très mécanisées, mais elles s'accompagnent d'un déboisement constant et qui est maintenant presque total : seuls quelques sommets (Chalmont, le bois Guillaume, Valance, la Tommelle) restent couverts par des pins dont la surface diminue d'année en année.

La bordure du plateau de la Brie, en regard de la culture intensive et du remembrement qui sont effectués sur la craie, apparaît comme plus archaïque. Elle convient au blé et aux pâturages.

Les pentes de la falaise d'Ile-de-France sont cultivées en vigne pour la fabrication du champagne.

#### DOCUMENTS ET TRAVAUX CONSULTÉS

*Travaux géologiques de M<sup>1100</sup>* H. Alimen, M. Girard d'Albissin, Rouvillois, M<sup>m</sup> Y. le Calvez, MM. R. Abrard, A. d'Archiac, L. Coin, J. Cu villier, G. Demarcq, G. Denizot, G. F. Dollfus, H. Émonin, H. Farchad, L. Feugueur, P. Fevillée, Éd. Hébert, L. Janet, P. Jodot, A. Lanquine, Abbé A. F. de Lapparent, P. Lemoine, M. Leriche, P. Michel, J. et L. Morellet, Munier-Chalmas, A. d'Orbigny, Abbé G. Poirrier, Ch. Pomerol, P. Poujol, R. Soyer, V. Stchépinsky, H. Thomas, A. Vaysse.

*Cartes géologiques* : feuille Arcis au 1/80 000 (2<sup>e</sup> édition), par L. Coin, éditée en 1947;

feuille Provins au 1/80 000 (3<sup>e</sup> édition), par R. Abrard, éditée en 1930.